



## LE BULLETIN COMMUNAL

Le bulletin municipal constitue un élément de communication institutionnel qui transcrit la parole officielle de l'équipe municipale, informe des projets et des réalisations d'une collectivité, donne des informations pratiques sur la commune et les services municipaux.

Paraissant deux fois par an, en début d'année et au début de l'été, nous essayons de vous informer du mieux que possible et de la façon la plus complète de l'actualité de la commune. Lisez-le avec attention, vous pouvez aussi compléter votre information en Mairie.

## Le recensement a lieu du 21 janvier au 20 février 2016

### Législation et obligations

L'article 3 de la [loi n° 51-711 du 7 juin 1951](#) sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques prévoit que les personnes questionnées sont tenues de répondre aux enquêtes statistiques déclarées obligatoires par l'administration. **Le recensement de la population organisé par l'Insee fait parti de ces enquêtes obligatoires.** La loi précise néanmoins que les renseignements fournis par les personnes recensées sont protégés par des règles de confidentialité.

### Un acte simple, un geste civique utile à tous !

1. Un agent recenseur recruté par votre mairie (Catherine MARC, employée communale) se présente chez vous pour vous recenser.
2. Vous répondez à l'enquête de recensement.  
**Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser, votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre.**

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser des documents papiers.



## RAPPEL

L'année des 16 ans ils doivent s'inscrire en mairie pour effectuer leur journée d'appel.

### Horaires d'ouverture de la mairie

- Lundi : 8h40-12h10/13h30-17h30
  - Mardi : 8h40-12h10/13h30-19h00
  - Jeudi et vendredi : 8h40-12h10
- tel : 04.68.78.63.84/09.63.64.09.07  
mèl : commune-de-rustiques@orange.fr

### Horaires d'ouverture de la Maison du Parc

- Le café de la Maison du Parc est ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 11h30 et le mercredi de 17h à 19h ( horaires d'hiver).
- Bibliothèque municipale : le mercredi de 17h 19h.

### Recensement des jeunes

#### A LA MAISON DU PARC

Belote : le vendredi à 21h  
Entraide informatique : le mercredi à 20h30 d'octobre à mars.  
Accueil des jeunes : le mercredi de 14h à 18h.  
Relais Alzeithmer « un autre regard » le jeudi 14h à 17 h.

#### AU FOYER MUNICIPAL

Yoga : le mardi de 17h à 18h  
Kendo : mercredi 17h30 18h30  
Gym cardio : mercredi 19h 20h  
Zumba : vendredi : 19h 20h

Gym forme : samedi 10h 11h

#### AU MUSEE JEAN NICLOUX

De janvier à juin **visite guidée du village le mercredi à 14 h** ou toute l'année sur demande.

Contact : Tinus Daniels 0686116469

tinusdaniels@gmail.com

#### ATELIER CREYADA

**Lundi**: 19h30 -22h /**Mardi**: 14h-16h30 et 19h30-22h (adultes)

**Mercredi après-midi** ( enfants).

#### GROUPE MARCHE

Chaque semaine ; départ place du Bataillon minervois à 14h.

## Discours de Charles Mourlan, maire de Rustiques, lors de la présentation des vœux le 8 janvier 2016

**Le 1er janvier 2013 Rustiques entrain à Carcassonne Agglo.** Notre municipalité, comme la loi le lui autorisait et après maintes études, avait fait son choix, provoquant des turbulences violentes, mais non justifiées.

A ce jour, toutes les suites de ce choix, nous donnent totalement raison. Je salue tous les anciens du Conseil Municipal précédent du choix judicieux, réfléchi, intelligent et courageux qu'ils ont fait dans l'intérêt du village.

**Dans la vie, il arrive subitement des événements, où il faut choisir et il est très important de ne pas se tromper,** les conséquences peuvent être heureuses et positives, comme dans notre cas, ou désastreuses dans d'autres cas. D'une part notre ancienne intercommunalité va disparaître le 1er janvier 2017 ; d'autre part, suite à notre choix, notre commune commence à en retirer les premiers intérêts:

- **Comme nous l'avions annoncé, nous n'aurons pas à construire, une nouvelle station d'épuration.** Vous avez pu constater que les travaux concernant la liaison de l'assainissement de Rustiques à la station d'épuration de Trèbes étaient en cours, le coût de ces travaux sont totalement pris en charge par Carcassonne Agglo . Economie pour nous de 1.5 millions d'euros (coût d'une station d'épuration y compris l'achat de terrain). L'ancienne station sera démontée et en grande partie évacuée.
- **Enlèvement du plomb dans le village :** la 1<sup>ère</sup> tranche a été réalisée cette année par Carcassonne agglo, coût 36000€, reste une 2<sup>ème</sup> tranche en 2016 et la dernière en 2017 coût pour la commune 0€.
- **Des travaux importants ont été réalisés au château d'eau,** en particulier, la réfection à neuf de toutes les canalisations et vannes (plus aucunes ne fonctionnaient), Travaux pris en charge par le syndicat des eaux de la montagne noire. Pour sa part Carcassonne Agglo, a pris à son compte et investi sur des travaux concernant le déplacement de la canalisation communale remise à neuf et qui

était enfouie sous 6 à 7 m de terre voire plus.

**Compte tenu de toutes ces dépenses que Carcassonne Agglo a financées, les impôts locaux n'ont pas augmenté en 2015 (c'est déjà du passé) ni même en 2016.**

Dernier point, et pas le moindre, après notre départ de Piémont d'Alaric, nous devons soit disant payer 1 million d'euros plus le bassin de rétention ; il n'en est rien, nous n'avons pas payé le moindre centime.

**Le prix de l'eau n'a pas changé depuis 2012.** Actuellement les services de l'eau et de l'assainissement de Carcassonne Agglo étudient la planification des tarifs de l'eau et de l'assainissement, pour que dans les années 2025/2030 le prix soit le même pour tous, pour les 73 communes et bientôt les 82 avec l'arrivée de 9 communes de Piémont d'Alaric.

**Concernant les investissements à réaliser en 2016 : la municipalité va s'attacher à respecter les normes d'accessibilité prévus dans le PAVE** (plan de mise en accessibilité des voies et espaces verts) et commencer son Ad'Ap (agenda programmé de mise en accessibilité des établissements publics) sur 6 ans.

- **En premier sont prévus la rénovation de toute la voirie et trottoirs du lotissement Saint Jean** y compris la rénovation de la Place du bataillon Minervois, (abattage de 4 gros pins pour élargissement du trottoir à 1.50m)
- **En deuxième lieu, la mairie.** Ce qui engendrera d'une part un accès depuis la Place du Bataillon Minervois et d'autre part des aménagements intérieurs.
- **Le programme se poursuivra en 2017 et 2018 :** nous nous préoccupons de la mise aux normes en accessibilité pour tous, du foyer, et nous profiterons également pour faire certains aménagements nécessaires.
- **Ensuite, le groupe scolaire** à son tour fera l'objet des mises aux normes.

**Pendant les années à venir, nous allons nous préoccuper de l'église, qui sera notre fil rouge : c'est un monument exceptionnel de notre commune qu'il faut préserver.**

- Nous avons déjà réalisé la rénovation de la toiture, de la sacristie, du balcon et de l'escalier y accédant.
- Suite à la visite d'un ingénieur des Monuments historiques et de la Présidente de la fondation du Patrimoine de l'Aude, nous avons demandé à un architecte spécialisée dans ce genre de bâtiments d'établir un diagnostic général de l'église de manière à faire ressortir les priorités et à établir un calendrier de rénovation totale qui s'étalera peut-être sur plusieurs années voire des dizaines d'années ou plus rapidement si on le peut, on mettra en marche la machine à demander des subventions et à lancer une souscription, un appel aux dons avec possibilités de 50% de réduction d'impôts avec la Fondation du Patrimoine de l'Aude.
- **Des travaux d'électricité d'éclairage public vont être réalisés dans plusieurs lotissements dans le cadre des économies d'énergie.** Par ailleurs l'éclairage du boulodrome va être nettement amélioré, ainsi que celui de l'aire de jeu.

**J'ai également quelques informations, concernant notre territoire (Piémont du Carcassonnais) Trèbes, Bouilhonnac, Villedubert, Rustiques, Fontiès, et Montirat en attendant quelques communes du Piémont d'Alaric.**

- Nous allons en 2016 mettre en place la Mutualisation des services et même de certains achats.
- Il est envisagé avec Trèbes, Villedubert et Fontiès, l'achat d'une balayeuse.
- Nous envisageons également avec d'autres communes l'achat et l'installation de panneaux électronique d'information du Public ce qui permettra de supprimer toutes les distributions de prospectus et permettre et à la commune et aux associations de communiquer tous les événements importants à venir.

**Autre date à retenir du 21 janvier 2016 au 20 février 2016 aura lieu le recensement de la population, l'agent recenseur sera Cathy Marc.** Nous devrions pour la première fois dépasser les 500 habitants.

**De plus, le site internet de la commune sera opérationnel au premier trimestre 2016.**

**Aux vœux de 2015, je vous avais parlé d'une éventuelle ouverture de carrière alluvionnaire au lieu dit la Condamine, la commission départementale à l'unanimité a décidé son ouverture prochaine (arrêté du Préfet de l'Aude du 2 décembre 2015).**

**Concernant le personnel communal, nous avons**

**renforcé l'équipe technique et réorganisé le service pour une meilleure efficacité.**

**Les travaux de rénovation des 3 logements du Presbytère se sont terminés en 2015,** les 3 logements ont été immédiatement loués ce qui porte à 14 les logements de la commune.

**La première tranche de rénovation de l'éclairage public de la route de Laure a été terminée et mis en service.**

**Quelques aménagements supplémentaires ont été réalisés dans le Parc Municipal** avec l'installation d'une table de ping-pong et la construction d'une barbecue où les jeunes ont participé à sa construction, c'est eux qui auront le plaisir et l'honneur de l'inaugurer.

**Nous avons en 2015 du 27 novembre au 9 décembre 2015 réalisé une fête de la Laïcité exceptionnelle** avec comme bouquet final la plantation du bois de la Laïcité par les cent dix enfants du RPI Badens/Rustiques. **La municipalité de Rustiques, continuera de défendre avec force toutes les valeurs de la République dont la Laïcité contre tous les totalitarismes quels qu'ils soient.**

**Je veux remercier tous ceux qui en 2015, par leur bénévolat et leur dévouement, on fait vivre le village,** par l'intermédiaire de leur association. Je pense en particulier : à l'association Sports et Loisirs qui ont animé tous les jeudis la pétanque et qui proposent toutes les semaines des sorties de randonnées ; et à l'association de protection du Patrimoine.

Il y eu entre autres comme animations au cours de l'année :

- Deux conférences : une sur l'étang de Marseillette et l'autre sur la Laïcité
- Deux expositions de peinture
- Une soirée théâtre
- Des soirées autour de la musique : classique avec « musique en Minervois », un repas avec animation musicale, une soirée rock, une représentation du conservatoire de Carcassonne Agglo.
- Une représentation de Magie pour les jeunes début juillet
- et enfin le marché de Noël de décembre qui a obtenu un très grand succès.

**MERCI A TOUS LES BENEVOLES** qui toute l'année font vivre sans interruption le village et en particulier la Maison du Parc, la bibliothèque, l'espace informatique ainsi que la salle des jeunes.

**Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2016, en ayant une pensée particulière aux victimes des attentats et à leur famille, aux plus démunis, à tous ceux qui sont à la recherche d'un travail ainsi qu'à tous ceux qui sont touchés par la maladie.**

## Sommaire des délibérations du Conseil Municipal consultables en mairie (1/2)

### MAI - JUIN

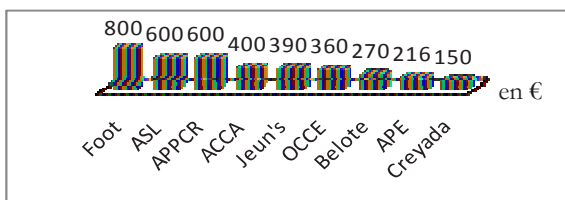
- Convention de mise à disposition du service commun d'instruction des autorisations des droits des sols (ADS) au sein de Carcassonne Agglo
- Règlement de collecte des déchets verts
- Location des logements A et B du 26 avenue de l'Europe
- Règlement interne des colocataires du 26 avenue de l'Europe
- Délibération fixant la RODP routier et non routier par les réseaux et ouvrages communications électroniques
- Subvention 2015 aux associations communales - enveloppe globale: 3 786€
- Subvention 2015 autres associations (ELA 150€; CFA BTP 68€; A chaque enfant son école: 120€)
- Recensement de la population 2016- agent coordonnateur
- Fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et communales (FPIC) - Attribution des aides financières aux projets communaux

Depuis le 1er juillet 2015, le service ADS de Carcassonne Agglo instruit les dossiers de permis de construire.

Pour une meilleure efficacité du service l'inscription sur papier est obligatoire en mairie. Le nombre d'enlèvement dans l'année est limité.

Les travaux de l'Ancien Presbytère achevés, tous les logements ont été aussitôt loués.

La redevance d'occupation du domaine public (RODP) est versée à la commune par l'opérateur Orange.



L'agent communal Stéphanie MOURLAN sera le coordonnateur qui assurera la liaison entre la commune et les services de l'INSEE lors du recensement de la population de 2016.

Le FPIC est reversé par Carcassonne Agglo à la commune pour la réalisation de travaux d'investissement. Pour 2015, le montant de 15763€ concerne les travaux de rénovation de l'ancien presbytère.

### JUILLET—SEPTEMBRE

- Avis favorable sur l'autorisation d'exploitation d'une carrière alluvionnaire
- Règlement d'utilisation de la table de tennis de table - parc municipal
- Convention ERDF - Proposition de raccordement électrique
- Avis favorable sur le plan des servitudes aéronautiques de l'aérodrome de Carcassonne
- Convention de mise à disposition d'un local à une association
- Délégation de compétence du Conseil Municipal au maire
- Convention avec le Département de mise à disposition des plans cadastraux
- Mutuelle nationale Territoriale (MNT) - avenant au contrat de prévoyance collective maintien de salaire
- Garderie municipale extra-scolaire: tarifs
- Virement de crédits n°02/15
- Agenda d'accessibilité programmée
- Location logements 4 et 5 Place Galy; logement C du 26 avenue de l'Europe; logement 1 place du Bataillon Minervois

L'arrêté préfectoral n°DCT-BAT-2015-003 ouvre l'enquête publique pour autoriser l'exploitation de cette carrière aux lieux-dits La Condamine sur Rustiques et les Condamines sur Trèbes.

Les raquettes et les balles sont disponibles au café de la Maison du parc

Raccordement à réaliser pour l'installation d'une caméra de vidéosurveillance au parking du pont d'Agar

Prêt à titre gracieux du foyer pour la manifestation organisée par l'association « Léna pas à pas »

Le maire est autorisé à prendre toute décision concernant la conclusion et la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas 12 ans.

Il est décidé d'appliquer les mêmes tarifs que Carcassonne Agglo lors des temps périscolaire, fonction du quotient familial.

Un programme de mise en accessibilité des établissements recevant du public (mairie, foyer, école) sur 2 périodes de 3 ans est validé. Le dossier est déposé en Préfecture.

# Sommaire des délibérations du Conseil Municipal consultables en mairie (2/2)

## OCTOBRE - NOVEMBRE

- Dissolution de la régie des droits de place
- Dissolution du CCAS
- Subvention exceptionnelle au SIRP Badens/Rustiques
- Cession de terrain Chemin de Badens - n°3 résidence l'Olivette
- Transfert de la compétence eau et assainissement à Carcassonne Agglo: mise à disposition de biens mobiliers et immobiliers
- Modification du périmètre intercommunal
- Schéma de mutualisation intercommunal
- Motion de soutien à l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.
- Convention d'adhésion au réseau départemental des bibliothèques de l'Aude
- Travaux de rénovation de mise en conformité de l'éclairage public - secteur la Commanderie - demande de subvention
- Maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'Eglise
- Maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité de l'accessibilité PMR et l'aménagement de la mairie
- Travaux de mise en conformité accessibilité de la mairie - demande de subvention au Département
- Loyers logements communaux 2016
- Convention de mise à disposition d'un agent communal
- Recensement de la population 2016 - agent recenseur
- Virements de crédits n°03/15 - 04/15 et 05/15

La régie des droits de place et le budget CCAS n'étaient plus utilisés depuis plusieurs années. La commune assurera les missions du CCAS si besoin.

Le syndicat de gestion du regroupement pédagogique souffre d'un manque de trésorerie. Il est décidé l'octroi d'une subvention supplémentaire de 1 633€

Il s'agit de l'avant-dernier terrain à la vente.

Au 1er janvier 2013 cette compétence a été transférée à l'intercommunalité. Il convient de finaliser budgétairement ce transfert.

Vu la loi NOTRe et l'arrêté du Préfet de l'Aude, le Conseil Municipal approuve la modification du périmètre de Carcassonne Agglo, avec notamment l'intégration au 1er janvier 2017 de communes provenant de Piémont d'Alaric.

La demande de subvention a été déposée auprès du SY.A.D.EN pour la suppression des mâts boules dans le cadre des économies d'énergie.

Afin de préserver le patrimoine communal, la maîtrise d'œuvre pour les études et le suivi du chantier de restauration de l'Eglise sera assurée par l'atelier d'architecture Caroline SERRA.  
De même pour la mise en conformité de la mairie, dans le cadre de l'Ad'Ap.

Les loyers sont réactualisés au 1er janvier 2016

Entraide avec la commune de Villedubert pour l'installation des illuminations des fêtes de fin d'année.

L'employée communale Cathy MARC sera chargée du recensement de la population du 21 janvier au 20 février

### NAISSANCES

GREIS Ysalis, Claudie - 4 février  
 BAUDOY Léna, Charline - 21 mars  
 CHIFFRE Emilie, Janine, Carmela - 12 juillet  
 SAUGER Malaury, Fanny - 26 septembre  
 GARCIA Talia, Erine, Marie-Lou - 29 septembre

## ETAT CIVIL 2015

### DECES

TAQUI Jean-Claude - 14 avril  
 ILHE Marie-Antoinette - 4 septembre  
 AYGAT Virginie - 12 décembre

### MARIAGES

VERCRUYSSÉ Samson et MIQUEL Marie - 20 juin  
 LEMOINE Colas et COYE de BRUNELIS Anne-Sophie - 3 juillet  
 BIESSY Serge et GONZALEZ Joëlle - 21 novembre

## TRAVAUX REALISES OU EN COURS

*Les petits travaux d'entretien, de réparation, de rénovation effectués en permanence par les employés communaux ne sont pas mentionnés ci-dessous, chacun faisant en sorte que le village soit propre et bien tenu.*

**De juillet 2015 à janvier 2016**

- Peintures des bandes routières tout au long de l'avenue de l'Europe et à l'école
- Réfection des peintures et réalisation d'un panneau d'affichage à usage pédagogique dans le couloir de l'école. Petits travaux d'entretien à l'école.



- Réalisation d'un barbecue dans le Parc Municipal. Ce projet a été réalisé en y associant les jeunes ados du village. Il a été piloté par Dimitri Durand et l'animateur jeunesse Jean-Michel Della Nora.



- Suppression des pins situés sur les trottoirs du lotissement Saint Jean (mise en conformité).
- Suppression de la station d'épuration réalisée par Carcassonne Agglo.



- Rénovation complète du château d'eau existant réalisé par Carcassonne Agglo.



- Installation de 4 caméras de surveillance supplémentaires.
- Plantation du bois de la laïcité situé au sud du lotissement des Pins, route de Badens (traçage, arrosage, paillage).



- Rénovation et plantations des espaces verts existants proches du Foyer municipal et au pont d'Agar.

### Projets en cours ou à réaliser prochainement

- Janvier/février 2016 : installation d'une caméra de surveillance pour sécuriser le parking du pont d'Agar.
- Printemps 2016 : réfection des trottoirs de lotissement Saint Jean.
- Février/mars : rénovation du jardin médiéval et création d'un jardin pédagogique qui sera utilisé par les enfants de l'école.
- Avril/mai : rénovation, modernisation des panneaux signalétiques à l'intérieur du musée Jean Nicloux, en collaboration avec l'Association du Patrimoine.
- Avril/mai : rénovation de certains espaces verts.
- Mai : fleurissement du village.
- Mai/juin : rénovation, amélioration de l'éclairage du boulo-drome.
- Lancement du projet de rénovation de l'église. Finalisation du dossier et appel aux dons de particuliers.

### T.A.P (temps d'activités périscolaires)

La fréquentation est en nette hausse ; ce sont 22 enfants de Rustiques (sur 36) qui participent aux ateliers gratuits proposés par Stéphanie Bayle entre 15h et 16h le lundi, mardi, jeudi et vendredi

- le projet cuisine ;
- Le projet « Comédie Musicale » et qui sera présenté le vendredi 24 juin
- L'atelier jardinage sera repris en mars
- L'atelier « terre » avec Gisèle Crauzzo.

### L'ALAE (accueil de loisirs sans hébergement)

Les effectifs selon les horaires vont de 2 enfants à 14.

Le matin Cathy Marc et Stéphanie Bayle accueillent les enfants dès 7h30 pour des activités calmes avant l'école.

De 12h30 à 13h45 Cathy, Stéphanie et Valérie Bernardi proposent aux enfants des activités manuelles ou des jeux à l'intérieur ou à l'extérieur.

Le soir de 17h à 18h30 Séverine Faugère et Stéphanie proposent aux enfants des activités de loisirs ou éducatives.

Une bonne entente dans l'équipe, de bons contacts avec les parents d'élèves, une salle réaménagée ( mobilier adapté aux enfants, deux coins calmes pour reposer les enfants, une décoration ), des activités attractives, on peut parler d'une réussite pour le bonheur des petits.



## ANIMATION JEUNESSE

L'accueil des jeunes adolescents se poursuit tous les mercredis à la salle des jeunes avec l'animateur jeunesse **Jean-Michel Della Noira**. La fréquentation se situe entre 6 et 12 jeunes selon les semaines : Hugo, Valentin, Enzo, Victor, Lucas, Anthony, Sarah, Dylan, Damien, Julie, Laurie, Océane, Morgane, Hugo, Alain, Ewen, sont parmi ceux qui viennent régulièrement ou occasionnellement.

Être à leur écoute, partager des moments ensemble, élaborer des projets pour les semaines à venir et les vacances scolaires, puis les réaliser avec l'aide de Jean-Michel ce sont les objectifs de cet accueil. Ce sont des activités sur place comme le tennis de table, ou dans d'autres lieux, dans des villages voisins pour rencontrer d'autres jeunes ou d'autres animateurs jeunesse de Carcassonne Agglo.

L'Agglo a investi dans du matériel de camping pour des séjours adaptés. Pendant l'été 2015 les jeunes de Rustiques ont participé au Décalaric (3 jours), à des séjours à la mer ou au Lac de Jouarres. En octobre ils ont pu assister à un match de handball de haut niveau à Montpellier. Le 23 décembre ils ont participé à une soirée organisée par les jeunes de Couffoulens.

Les jeunes de Rustiques ont participé à la construction du barbecue dans le parc municipal cet été.



Quelques projets à venir : confection et vente de gâteaux au profit de l'Association Alzheimer « Un autre regard » qui accueille des patients le jeudi à la Maison du Parc ; en mars les jeunes assureront, comme les autres années, la vente des brioches pour l'AFDAIM.

Les projets pour l'été 2016 sont en cours d'élaboration. *Pour toutes informations contactez Jean-Michel au 06.70.59.94.68*

## LA SEMAINE DE LA LAÏCITÉ



venus visiter l'exposition à la Maison du Parc.

5 adultes ont guidé les enfants et ont expliqué ce qu'était la laïcité : Nicole Boyer, Jean-Claude Canal, Odile et Jacques Costa, Françoise Fassina, et Henri Ruffel.

50 personnes ont assisté le 3 décembre à la conférence de Raymond Beltran « La laïcité toujours d'actualité ».

Tous les enfants du regroupement pédagogique Badens /Rustiques

Début décembre 2015, 3 classes des Floralties de Trèbes et 3 classes du regroupement pédagogique Badens/Rustiques, 150 enfants, sont

partis participer à la plantation du Bois de la Laïcité (120 chênes truffiers et 150 autres espèces).  
*Remerciements : au service pédagogique des archives départementales qui à l'initiative de Françoise Fassina a réalisé une maquette pour expliquer la laïcité aux enfants ; aux enseignants des écoles Badens/Rustiques et Trèbes ; à Jean-Claude Canal délégué départemental de*

*l'Education Nationale et aux membres de l'association du patrimoine de Rustiques qui ont participé à l'organisation de cette semaine ; aux enfants qui ont été attentifs et intéressés ; aux parents qui les ont accompagnés pour la plantation du bois ; à Raymond Beltran, le conférencier et aux membres de la ligue de l'enseignement ; aux personnes du village qui ont suivi cette semaine.*



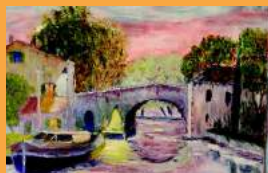
Henri Ruffel

## Bilan des animations de juillet au 31 décembre 2015 : vous y avez peut-être assisté.

**Vendredi 3 juillet : spectacle de magie et animations pour les enfants** dans le parc municipal. Organisateur : les Jeun's de Rustiques.

**Vendredi 31 juillet 2015 « On s'amuse dans le parc »** : repas et animation musicale avec la banda « Trapez ». 140 convives y ont participé. **Organisateurs: le café de la Maison du Parc et l'Association du Patrimoine de Rustiques.**

Du 1er au 15 août, l'Association **Creyada** a exposé les œuvres de ses membres à la Maison du Parc.



**Tous les jeudis de juillet et août :** concours de pétanque à la mêlée dans le parc municipal . Un grand succès pour l'association Sports et loisirs .



**Les motards de la solidarité:** le 12 septembre regroupement de motards pour soutenir l'Association « Léna Pas à Pas » au Foyer municipal de Rustiques

**Samedi 28 novembre Soirée Rock :** une première dans le foyer municipal avec le groupe Thunderstorm ! Une soirée bien sympathique qui a permis de mettre en valeur les talents de Laura Ferrisi et des trois jeunes musiciens.



**Dimanche 6 décembre : le Petit marché de Noël**

Pour un coup d'essai ce fut un succès : 20 exposants, avec des créateurs de qualité et des visiteurs toute la journée. Les 4 salles de la Maison du parc avaient été utilisées pour mettre en valeur les expositions. **Organisateur : le café de la Maison du Parc.**



**Mercredi 16 décembre :** « Vents en Fête » . Représentation du département Vents du Conservatoire Intercommunal de Carcassonne Agglo (trompettes, saxo, flûte, clarinette, cor, tuba).

**Vendredi 31 décembre 2015 : réveillon de l'ACCA au foyer**

## Animations prévues de janvier 2016 à juillet 2016 : nous vous invitons à y participer.

**Samedi 30 et dimanche 31 janvier au Foyer :** répétition du Chœur Départemental de l'Aude (vous pouvez y assister)

**Du jeudi 8 au vendredi 25 février à la Maison du parc :** exposition « La publicité dans l'Aude » prêtée par les Archives de l'Aude.

**Samedi 13 février à 18h au Foyer municipal :** démo et initiation de danses et buffet dinatoire au profit de l'association « Léna Pas à Pas » . Organisateur : Association « Léna pas à pas » . **Renseignements et réservations au 0685846900 avant le 31 janvier.**

**Dimanche 28 février à 14h au foyer :** loto des Associations de Rustiques (bénéfices reversés à l'Association « Léna Pas à Pas »).

**Samedi 12 mars à 17h30 au Foyer municipal :** concert de Jazz avec les « Polysons » . Organisateur : Association du Patrimoine.

**Avril ou juin :** sortie moto organisée par l'association « Léna pas à pas » .

**En mai ou juin :** rassemblement de chorales au Foyer municipal (en projet).

**Du 1er au 10 juin à la Maison du parc :** exposition prêtée par le CAUE « les arbres de l'Aude » .

**Samedi 11 juin à l'église de Rustiques à 21 h :** « Musiques en Minervois » concert de musique classique (Festival de musique organisé sur plusieurs villages du minervois). Coorganisateur : association du Patrimoine.

**Week-end des 11 et 12 juin et week-end du 18 et 19 juin de 14h à 19h :** portes ouvertes de l'association Creyada.

Les événements cités sont ceux qui nous ont été communiqués. Cette liste est susceptible d'être modifiée, rectifiée, complétée par les organisateurs qui vous informeront des changements en temps voulu.

**Pour compléter votre information sur les événements du village :**  
<http://rustiques.blogs.lindependant.com>

Rustiques est un village animé par des associations dynamiques. La mairie s'implique pour aider les bénévoles à la réussite de ces événements. Les subventions données aux associations répondent à des critères objectifs mûrement réfléchis par une commission (voir le tableau des attributions des subventions en page 4). Mais nous ne pouvons pas céder à des exigences irraisonnées que ce soit en terme financiers ou en équipements coûteux. Nous disposons d'équipements publics suffisants pour une commune de 500 habitants, susceptibles d'améliorations au fur et à mesure des années et de leur utilisation.